

CO'opérer

Pour un territoire attractif et innovant

ARTISAN PARFUMEUR p. 32-33
Arthur Dupuy

GEMAPI p. 34-35
Une compétence pour agir sur les milieux aquatiques

© Arthur Dupuy

Artisan parfumeur Arthur Dupuy



Bougies, spray d'intérieur, eau de Cologne, et, depuis décembre, parfums corporels ; l'Atelier Arthur Dupuy, renoue avec la grande tradition montpelliéraine de la parfumerie.

Rendre hommage ou innover ?

A.D. Il y a dans notre démarche une volonté de remettre en avant un savoir-faire oublié. Un hommage aux grands maîtres montpelliérains du parfum, les Matte La Faveur, les Farjon. L'*Eau de Belleval*, concentré de romarin, est directement inspirée de la célèbre *Eau de la Reine de Hongrie*. Mais nous ne cessons jamais d'innover, d'enrichir notre palette. Comme avec notre gamme « *Terre d'Afrique* ». Ou aujourd'hui notre premier parfum corporel, en version pour homme et pour femme, « *Le Portrait* ».

Vous défendez plusieurs engagements ?

A.D. Chacune de nos créations est le fruit d'un travail précis et collaboratif. Plus de 600 essais ont parfois été nécessaires pour mettre au point une fragrance particulière. Si nous sommes attachés à la singularité, l'originalité de nos parfums, nous sommes aussi très attentifs à la qualité et à l'origine de nos produits. En privilégiant le circuit court pour nos approvisionnements, en optant pour des matériaux recyclables, nous défendons l'idée d'une parfumerie haut de gamme, responsable et engagée dans la protection de l'environnement.

arthurdupuy.com

Vous avez eu à Montpellier d'illustres prédécesseurs ?

A.D. Avant Grasse, Montpellier en effet a été la grande capitale française de la parfumerie. La reine Marie-Antoinette, par exemple, se parfumait à l'*Eau de Montpellier*... Une tradition liée à l'innovation générée par l'université de Montpellier, la mise au point de procédés d'extraction et bien sûr le référentiel de plantes méditerranéennes du Jardin des plantes créé par Richer de Belleval.

Quel a été le parcours de l'entreprise ?

A.D. L'Atelier Arthur Dupuy est né en 2015 à Montpellier. De mon association avec Isabelle Parrot, docteur en pharmacie, spécialisée en parfums, arômes et cosmétiques. Nous sommes passés de l'incubateur de la Faculté des sciences au BIC de Cap Omega, puis au Village by CA du Crédit Agricole. Aujourd'hui, l'entreprise emploie douze salariés, dont une partie dans notre laboratoire implanté place Eugène-Bataillon. Et nous commercialisons plus d'une vingtaine de fragrances, déclinées en bougies, spray d'intérieur, eau de Cologne ou parfums corporels.



Du bouquet de fleurs que l'on offre à la sieste sous un figuier, à la traversée d'un fleuve, chacun de nos parfums renvoie à une histoire, une émotion...



La GEMAPI, une compétence pour agir sur les milieux aquatiques

Derrière le sigle GEMAPI, qui signifie Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, se cache une réalité qui concerne tous les habitants des 31 communes de la métropole : l'adaptation de notre territoire au changement climatique. Décryptage.

C'est quoi la GEMAPI ?

Il s'agit d'une nouvelle compétence obligatoire confiée en 2018 aux intercommunalités, dont les métropoles. Cette mission stratégique, au cœur de la transition écologique, consiste à assurer la gestion et la préservation des milieux aquatiques, **les cours d'eau, étangs, lagunes, zones humides et ouvrages associés, ainsi que le littoral**. Cela permet de réduire leur vulnérabilité au risque inondation et d'accompagner la résilience du territoire face au changement climatique.

Quel est son domaine d'intervention ?

- **290 km** de cours d'eau à entretenir.
- **1 800 ha** de lagunes et zones humides à préserver.
- **22** capteurs de surveillance des crues pour surveiller les cours d'eau.
- **10** ouvrages contre les inondations, **18** bassins écrêteurs de crue, **25 km** de digues pour protéger les populations et les biens.
- **12 km** de trait de côte soumis aux risques côtiers.



À quoi sert-elle ?

- **Surveiller, entretenir et réaliser** des ouvrages de protection : digues, bassins...
- **Entretenir et renaturer** les cours d'eau
- **Maintenir et restaurer la continuité écologique** des cours d'eau, étangs, lagunes, zones humides
- **Mieux connaître les milieux aquatiques** pour anticiper leur évolution face aux événements climatiques.

Pourquoi une taxe ?

Elle est prévue par la loi pour financer les **projets et actions** multiples engagés à court et à long terme sur l'ensemble du territoire par la Métropole. Le produit de cette taxe voté au conseil de Métropole en 2021 se chiffre à 5 millions d'euros. Les habitants de la Métropole contribuent à son financement, via les impôts locaux. Son montant figure dans une colonne spécifique sur les avis d'imposition.



© H. Rubio
Véronique Négret, vice-présidente déléguée au littoral, à la gestion des risques majeurs et à la GEMAPI, maire de Villeneuve-lès-Maguelone

“ Au regard de la forte attractivité de notre territoire métropolitain et dans un contexte de changement climatique, préserver et restaurer les cours d'eau, les lagunes et les zones humides est un défi majeur. ”



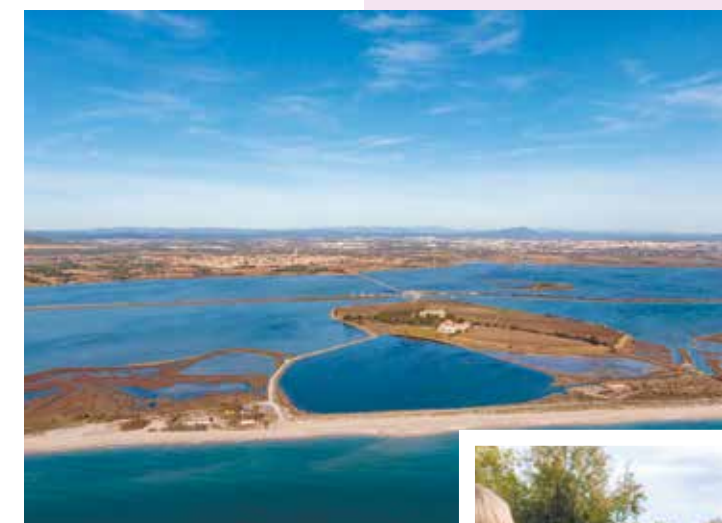
Entretien des cours d'eau
Sur plus de 290 km de cours d'eau, un programme pluriannuel d'interventions établi par les syndicats de bassins versants (Syble, Symbo et SMBT) porte sur l'entretien de la **ripisylve** (végétation des berges) et la gestion des **embâcles** et obstacles dans le lit des cours d'eau. Il est mis en œuvre par les équipes techniques de la Métropole (*photo*) : une gestion coordonnée visant le bon fonctionnement des milieux aquatiques, la préservation des rivières et surtout la **sécurité des populations** exposées aux inondations.



© DR



Restaurer la circulation des poissons migrateurs
L'entretien et le contrôle des ouvrages et des barrages, sur l'ensemble du territoire de la Métropole, font aussi partie des interventions au quotidien de la GEMAPI, tout comme le nécessaire aménagement des seuils. Sur le Lez aval, trois passes à poissons ont été construites cet été, pour permettre aux petites **anguilles**, appelées civelles, de remonter le fleuve, et pour rétablir ainsi la **continuité écologique**.



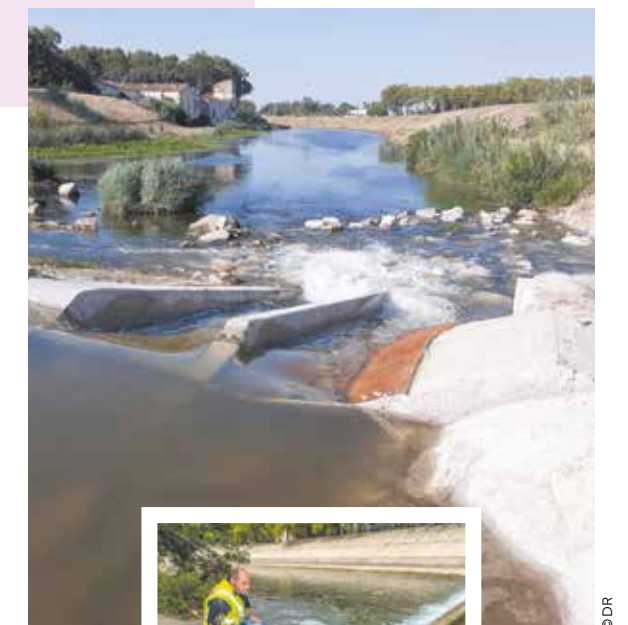
© C. Ruiz



Agir sur les zones humides littorales
La Métropole agit aujourd'hui aux côtés du conservatoire du littoral et des gestionnaires de ces espaces naturels protégés. Ainsi, cet automne, dans les salines de Villeneuve et sur les berges des étangs de Vic et de l'Arnel, des travaux de **renaturation d'anciennes parcelles cabanisées** ont été réalisés. Sur le site naturel du Méjean à Lattes, deux vannes **martelières**, ouvrage hydraulique permettant de contrôler le niveau d'eau, ont été installées (*photo*).



© C. Ruiz



© DR



© C. Ruiz